



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

6 décembre 2017

## Les états financiers du gouvernement deviennent de moins en moins fiables

(TORONTO) Après le dépôt de son *Rapport annuel 2017* à l'Assemblée législative aujourd'hui, la vérificatrice générale Bonnie Lysyk met en garde contre l'utilisation de normes comptables non standard qui pourrait compromettre l'exactitude du résultat net de la province qui pourrait en fait s'élever jusqu'à 4,5 milliards de dollars l'an prochain.

« Il y a un risque bien réel que l'équilibre budgétaire attendu du gouvernement qui utilisera ces méthodes comptables l'an prochain masquera le déficit annuel et la dette nette réels », a déclaré aujourd'hui Lysyk. « Cela pourrait fausser gravement l'état réel des finances de la province. »

Le dernier Rapport annuel donne un aperçu de la décision de Lysyk d'émettre une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés de l'Ontario pour 2016-2017 à l'égard des méthodes comptables utiliser pour le calcul du déficit et la dette nette annuels. Les remarques de la vérificatrice aujourd'hui concernent ce que nous pourrions constater en 2017-2018. La figure à la page 2 montre les prévisions de la dette nette.

Une opinion avec réserve signifie que la vérificatrice est d'avis que les états financiers renferment une ou plusieurs inexactitudes ou omissions importantes découlant d'une application erronée des Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP). Elle a cerné deux questions quant à la décision du gouvernement de s'écarter des NCCSP :

- Le gouvernement a comptabilisé comme actif dans ses propres livres pour 2016-2017 plus de 12 milliards provenant de deux régimes de retraite dont il est le copromoteur avec les enseignants et les fonctionnaires, même si le gouvernement n'a pas d'autorisation légale ou contractuelle d'utiliser ces fonds. De cette façon, le gouvernement a pu déclarer que le déficit en 2017 n'était que de 991 millions de dollars, même si Lysyk a souligné qu'aux termes des NCCSP, le déficit serait plus proche de 2,435 milliards de dollars.
- Le gouvernement a décidé de ne pas comptabiliser le coût de la réduction de 25 % des tarifs d'électricité dans les états financiers consolidés de l'Ontario, ce qui aura pour effet de maintenir le déficit annuel et la dette nette de la province à un niveau artificiellement plus bas qu'il ne le serait au début de l'exercice 2017-2018.

Lysyk a aussi déclaré aujourd'hui que son bureau exercera son autorité légale pour vérifier les états financiers au 31 décembre 2017 de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE). Lysyk souligne qu'il est dans l'intérêt public qu'une vérification indépendante soit faite par son bureau en raison du rôle de la SIERE dans la nouvelle conception comptable/financière complexe du gouvernement qui vise à garder le coût du rabais d'électricité de 25 % en dehors des états financiers de la province.

Lysyk a aussi souligné dans le Rapport annuel qu'un autre problème pourrait poindre à l'horizon dans la nouvelle année : le moment choisi pour l'examen du rapport préélectoral sur les finances de l'Ontario. En vertu de la loi, le vérificateur général doit examiner promptement le rapport préélectoral pour déterminer s'il est raisonnable et rendre public une déclaration énonçant les résultats de cet examen. Cependant, le travail ne peut se faire que lorsque le gouvernement vote un règlement confirmant qu'il publiera un rapport préélectoral à l'intérieur d'un délai fixé.

Le processus s'est déroulé sans heurts aux élections de 2007 et 2011, qui ont toutes deux eu lieu en octobre. Le gouvernement a publié son rapport préélectoral après le budget du printemps, la vérificatrice générale avait besoin de 10 semaines pour en faire l'examen et publier un rapport, et les Ontariens avaient trois mois pour assimiler les deux documents avant l'élection d'octobre. « C'est dans l'intérêt du public que le gouvernement nous donne un rapport préélectoral à examiner dès que possible, avec un délai suffisant pour faire notre travail », a ajouté Lysyk.

Lysyk souligne que son bureau est tout disposé à travailler avec le gouvernement pour examiner le rapport préélectoral.

Renseignements :  
Bonnie Lysyk  
Vérificatrice générale  
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca).

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.